



«VEVEY, C'EST

Alors qu'elle devrait se réjouir et se réunir autour de sa Fête des vigneron, la comptes politiques sur fond de dysfonctionnements institutionnels. Rencontre

Vevey, son lac, sa célèbre fourchette, son tourisme, ses quais piétonniers, sa place du Marché. Mais encore sa vieille ville, son siège de Nestlé, son illustre marché folklorique, ses 450 commerces (la plus forte densité de Suisse et peut-être d'Europe) et, *last but not least*, son ancestrale Fête des vignerons, organisée depuis 1797 par la toute-puissante confrérie éponyme. Autant dire une cité bénie

des dieux dans ce monde chahuté. Une cité dont le charme et le dynamisme ont jadis inspiré de nombreux hommes de lettres, de Victor Hugo à Dostoïevski. De quoi, pour ses 18 000 habitants, se réveiller chaque matin avec le sentiment d'appartenir à une caste de privilégiés. Au lieu de cela, les Veveysans – la classe politique locale principalement – se déchirent, se bastonnent à coups d'intrigues, de menaces, de perquisitions, de manifs, d'attaques crapoteuses, de guerres d'influence, de commandements

Orageux

A quelques semaines de sa Fête des vignerons, des nuages noirs planent sur la ville de la Riviera, dont les rocambolesques affaires ne cessent de défrayer la chronique depuis une année.

de payer et autres «armes de destruction massive».

Depuis la suspension par le Conseil d'Etat vaudois de trois élus municipaux, il ne se passe en effet pas un jour sans que la ville soit secouée par une nouvelle affaire, une énième polémique, une «veveysannerie» de plus. Une querelle de chapelle entretenue par pas moins de sept partis politiques, qui ont pris la sale habitude de laver leur linge sale en public, ajoutant au chaos ambiant un dégât d'image très malvenu. Pour mémoire, le socialiste Lionel Gi-



LE FAR WEST!»

«Cité lémanique, minée par les affaires, se déchire à coups de règlements de compte avec les acteurs d'un vaudeville qui assurent que Vevey a tout pour bien faire.

PHOTOS DARRIN VANSELOW – TEXTE CHRISTIAN RAPPAZ

rardin, soupçonné de gestion déloyale et d'abus de confiance, est suspendu depuis le 13 juin 2018, alors que les deux représentants du mouvement Vevey Libre, Jérôme Christen et Michel Agnant, sous le coup d'une enquête pénale pour violation du secret de fonction, ont subi le même sort six mois plus tard.

«Un pataquès total»

Comme le résumé d'un mot emprunté à son ancien univers professionnel l'ex-chef d'unité de la police communale Michel Dep-

pel, «Vevey, c'est le far west!» «Le pataquès total», confirme Patrick Delannoy, jovial et populaire patron du restaurant des Trois Sifflets. Un bistrotier à la bonne humeur légendaire qui ne rigole

«Sept partis se partagent les cent sièges du Conseil communal»

PATRICK BERTSCHY, CHEF DU GROUPE PLR

plus lorsqu'on le branche sur le sujet. «A l'époque, nos élus faisaient de la politique. Aujourd'hui, on les croirait dans un jardin d'enfants. On en a franchement marre de leurs conneries. Merci à la municipalité pour l'image qu'elle donne de notre ville, merci aussi pour l'ambiance pourrie qu'elle crée», raille ce ch'ti d'origine, établi à Vevey depuis trente-cinq ans.

Une municipalité décapitée au plus mauvais moment (trois suspendus sur cinq), même si le Conseil d'Etat l'a récem- ●●●

ment renforcée en nommant deux remplaçants extérieurs. En plus des dossiers en cours, il s'agira en effet de gérer le flux de près d'un million de visiteurs attirés par la douzième Fête des vigneron dans quelques semaines. Un événement, soit dit en passant, budgétisé à hauteur de 100 millions de francs, montant non subventionné par les collectivités publiques et qui devrait en apporter le double à l'économie locale. «Actuellement, sept personnes sont salariées au lieu de cinq, et nous ne sommes que quatre à faire le boulot», se lamente Elina Leimgruber, la syndique écologiste dont une partie de la population réclame la démission.

«La moitié des Veveysans ne paient pas d'impôts»

Comment Vevey-la-Jolie, qui a su se relever, se réinventer et même triompher de sa douloureuse période post-industrielle (13% de chômage dans les années 90), a-t-elle pu en arriver là? La faute à qui, la faute à quoi? Dans chaque camp, on estime bien sûr que l'enfer, c'est les autres. Observateur attentif de la politique locale depuis un demi-siècle, Michel Deppel a vu la situation se dégrader au fil du temps. «La polarisation a fini par former deux blocs qui s'affrontent constamment et ne parviennent plus à dialoguer.» Mais pas que. Pour lui, la gauche porte clairement une part de responsabilité.

«A cause de la politique sociale trop attractive, la moitié des citoyens ne paient pas d'impôts. Pas étonnant que ceux-ci soient les plus élevés de la Riviera», déplore notre policier à la retraite. «Rien à voir», martèlent Jérôme Christen et Michel Agnant, autoproclamés lanceurs d'alerte. Pour les deux bannis, ce sont la syndique et son collègue PLR Etienne Rivier,



YANNICK MEYLAN

Codirecteur de l'horlogerie-joaillerie familiale

« La municipalité, c'est «Dallas» et Cie. Ici, les commerçants sont considérés comme des vaches à lait, pas comme des partenaires. Nous sommes continuellement en conflit. Heureusement, la clientèle locale est fidèle. Mais les gens de l'extérieur commencent à se détourner de Vevey, qui ne connaît plus le sens du mot accueil.»



PATRICK DELANNOY

Restaurateur à deux pas de l'hôtel de ville

« Au début, ces affaires nous faisaient plutôt marrer. J'avais d'ailleurs placardé une affiche sur ma vitrine à l'intention des élus municipaux, genre «n'oubliez pas que la fondue crée la bonne humeur». Mais aujourd'hui, on n'a vraiment plus envie de rigoler. La ville est cool, sympa, multiculturelle, il y aurait tant de choses positives à dire.»

l'autre rescapé de la «purge» judiciaire, qui portent la responsabilité de ce fatras. «Ils nous ont constamment mis des bâtons dans les roues. Nous avons tiré la sonnette d'alarme depuis le mois de septembre 2017 à propos d'affaires troubles concernant le départe-

ment de Lionel Girardin. (Selon des révélations du quotidien «24 heures», ce dernier aurait touché 241 000 francs de la Fondation Apollo qu'il présidait, active dans le domaine des logements sociaux, sous la forme de versements effectués à sa société Operation Project, nldr.) Mais malgré les faits et l'audit lancé par Pierre-Yves Maillard, le parrain de la fondation, la syndique a persisté dans le déni», accuse le fils d'Yves Christen, ancien syndic (de 1990 à 2002) et ex-président du Conseil national. «Nous avons été victimes d'acharnement, renchérit Michel Agnant. Alors que M^e Luc Recordon, qu'on ne peut décemment soupçonner de favoritisme, tentait une conciliation, M^{me} Leimgruber a décidé de manière unilatérale et autoritaire de mettre un terme aux discussions», dénonce le philosophe haïtien, premier élu de couleur dans l'exécutif d'une ville vaudoise.

«Je n'aime pas la guerre»

«Faux», s'indigne la syndique. «Nos deux collègues, qui siégeaient au Conseil de fondation d'Apollo, n'ont jamais informé la municipalité des dysfonctionnements de celle-ci. Aucune information factuelle n'a été transmise lors des séances. Entre autres, des documents administratifs avec tampon communal concernant différents dossiers se sont retrouvés sur Facebook. Raison pour laquelle nous avons dénoncé plusieurs faits au Ministère public. Quant aux commandements de payer que la municipalité leur a signifiés pour un montant d'un million chacun, ils ne servent qu'à protéger les intérêts de la commune, donc des citoyens, dans une affaire dont on ignore encore où elle nous emmènera. Cette procédure a d'ailleurs été appliquée aux autres parties impliquées dans l'affaire dite «Apollo». De plus, ces commandements de ●●●



ELINA LEIMGRUBER Syndique écologiste

« Je suis étonnée des pouvoirs que les représentants de Vevey Libre m'attribuent. Selon eux, non seulement je suis complice de M. Girardin, mais j'aurais carrément commandité les perquisitions qu'ils ont subies. C'est fort, quand même. Quant aux commerçants, je rappelle que la Confrérie leur accorde un dédommagement de 700 000 francs. »

●●● payer découlent de la suite logique de la procédure dès lors que les deux prévenus ont refusé de renoncer au délai de prescription, et ce malgré trois demandes écrites. De deux choses l'une: soit ils ont été mal conseillés, soit ils l'ont fait exprès pour pouvoir allumer un nouveau feu médiatique», estime Elina Leimgruber, qui réfute la thèse de l'acharnement et se dit très affectée par le ramdam que provoquent ces affaires. «D'innombrables articles ont déjà été publiés dans la presse. Sans compter les radios, les tv et les réseaux sociaux. Personnellement, je n'ai jamais empoigné le téléphone pour appeler un journaliste et encore moins jeté de l'huile sur le feu. Au contraire, partant du principe que jusqu'à droit connu, mes collègues sont tous présumés innocents, j'ai constamment joué la carte de l'apaisement. Je suis dans la construction, pas dans la guerre. Déposer plainte contre un collègue est quelque chose de très lourd, croyez-moi.»

«Un scandale, une honte!»

Reste qu'aux yeux des militants de Vevey Libre, le mal est fait et la municipalité en place n'a plus qu'à démissionner. C'est en tout cas ce qu'une cinquantaine d'entre eux réclamaient la semaine dernière, lors d'une manifestation non autorisée, selon l'une de ses organisatrices. Un comble pour Elina Leimgruber, qui affirme n'avoir reçu aucune demande de ce genre et assure ne pas envisager une seconde d'abandonner son fauteuil. «Aufond, on nous reproche d'avoir fait notre travail. Je suis souflée.»

Pas de quoi céder à la panique, pourtant, de l'avis de Patrick Bertschy, chef du groupe PLR. «Non seulement les contestataires n'étaient qu'une poignée, mais de surcroît certains d'entre eux ne résident même pas dans la



PATRICK BERTSCHY Chef du groupe PLR

« Charlie Chaplin, qui a résidé vingt-cinq ans à Vevey, adorait le spectacle du cirque. Mais il n'aurait sans doute pas aimé celui que présente la ville aujourd'hui. Un remake de 1933, année où le Conseil d'Etat avait suspendu la municipalité et placé Vevey sous régie en raison de son train de vie trop dispendieux.»



MICHEL DEPPEL Policier communal à la retraite

« La Fête des vigneronns a de tout temps agité les esprits. C'était pareil en 1977 et en 1999. Mais Vevey n'a pas le monopole des affaires. D'autres communes du canton sont également dans la panade, avec des démissions en série à la municipalité. Nos institutions doivent évoluer à tous les niveaux.»



NICOLAS et CHRISTOPHE MING Hôteliers (de g. à dr.)

« Il faut arrêter de pleurnicher. Un événement de portée internationale va se dérouler à Vevey et, par les temps qui courent, on s'en réjouit. Il implique de changer quelques habitudes, mais est-ce vraiment dramatique? Certes, la situation n'est pas idéale en ce moment, mais des solutions existent.»

commune. On a même vu des conseillers communaux de Montreux venir nous expliquer comment gouverner Vevey», ricane l'entrepreneur-paysagiste, avant de poursuivre: «Si l'exécutif s'apparente à un champ de bataille ou à un théâtre de Guignol, le Conseil communal, lui, composé de cent membres, fonctionne heureusement plus ou moins sans heurt. Et au bout du compte, c'est lui qui prend la plupart des décisions.» Qui ne plaisent pas à tout le monde pour autant, Fête des vigneronns incluse. «Le problème, ce n'est pas la Fête, qui sera belle et réussie. Le problème, c'est la passivité de la municipalité, qui a laissé carte blanche aux organisateurs, sans rien négocier, ni chercher à retirer la moindre plus-value de l'événement. Alors que les commerces représentent le poumon économique et fiscal de la ville, ce sont les plus pénalisés par les fermetures de rues et les interdictions de circuler qui dureront onze mois, trois de plus qu'en 1999. En vieille ville, nous perdons 40 à 50% de fréquentation. Plutôt que de soutenir et développer le commerce local, on l'étouffe. A croire que la Confrérie est plus forte que la police du commerce. C'est un véritable scandale. Une honte», s'étrangle Yannick Meylan, codirecteur avec son frère de l'horlogerie-joaillerie familiale, dont l'une des trois enseignes trône à un jet de pierre de l'arène.

Déjà une fois sous tutelle

Un éccœurement que ne partagent pas les frères Nicolas et Christophe Ming, propriétaires d'un hôtel situé 400 mètres plus haut, en face de la gare. «Hors de la zone sinistrée», selon Yannick Meylan. Un établissement de haut standing dans lequel ils viennent d'investir 4 millions de francs, pour lui redonner un coup de jeune. «Grâce à la Fête, le nom de Vevey



JÉRÔME CHRISTEN et **MICHEL AGNANT** Elus du mouvement Vevey Libre, suspendus jusqu'au 30 juin (de g. à dr.)

« Dans cette affaire, la collégialité, le respect, la confiance et la bonne foi ont été bafoués. Quant à l'engagement par la municipalité de Valérie Garbani pour gérer les 433 biens locatifs communaux, nous prendrons position lorsque nous serons réintégrés. »

sera colporté aux quatre coins de la planète. Nous pourrions capitaliser durant plusieurs années sur cette notoriété. A l'heure où le refus de la rénovation du Centre des congrès de Montreux et celui de la construction d'un parking sous la place du Marché de Vevey n'envoient pas forcément un message positif à l'extérieur du canton et du pays, l'atout n'est pas négligeable», se réjouit Christophe Ming, président du Conseil communal à compter du 1^{er} juillet. A ce titre, il regrette la situation «pas idéale» dans laquelle est enfoncée la municipalité.

Reste à savoir quand et comment la ville, qui a tout pour bien faire, selon nos interlocuteurs,

sortira de cette crise qui fait le délice des écotiers et des humoristes. Patrick Bertschy a sa petite idée. «C'est un secret de Polichinelle que les suspensions des trois élus, qui n'ont guère de chance d'être réhabilités, seront prolongées au-delà du 30 juin.

«La percée de notre parti aux élections a fait beaucoup de jaloux»

JÉRÔME CHRISTEN, ÉLU DU MOUVEMENT VEVEY LIBRE, ACTUELLEMENT SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Restera alors à faire le ménage. Après la Fête, ou pourquoi pas lors des élections de 2021. D'ici là, Vevey survivra. La ville est rompue à ce genre d'épisodes, si je puis dire. Dans les années 30, le Conseil d'Etat avait déjà suspendu toute la municipalité et placé la cité sous régie (*sous tutelle, ndr*) durant un an. Ce qui n'a pas empêché son développement.» Pendant notre enquête, réalisée au cours de ce dernier week-end particulièrement ensoleillé, la vieille ville a d'ailleurs connu une affluence record. Au fait, et si Léon Zitrone avait raison? «Qu'on parle de moi en bien ou en mal, peu importe. L'essentiel, c'est qu'on parle de moi.» ■